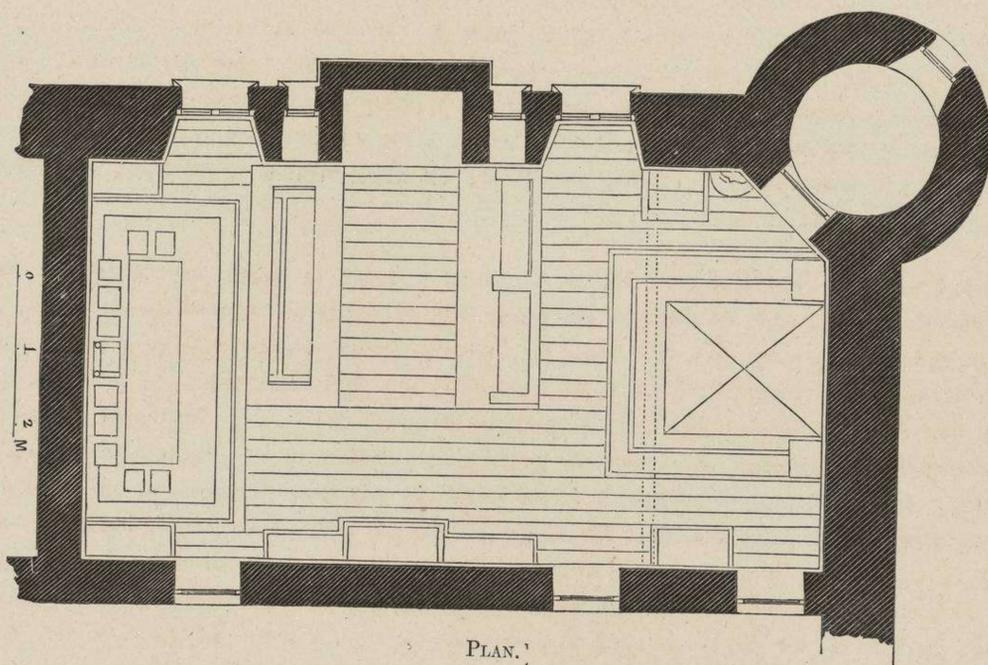


190-191

EUROPE. — MOYEN AGE

INTÉRIEUR FRANÇAIS. — MILIEU DU XII^e SIÈCLE.

(PLANCHE DOUBLE.)



Le plan représente la disposition d'une chambre de château, faisant l'angle du corps de bâtiment principal.

A gauche, avec la chaire du seigneur et les sièges, la table pour le repas; au bout de la table, contre la fenêtre et adossée au mur, une crédence; entre les deux fenêtres, la cheminée. Deux banquettes, disposées perpendiculairement à cette cheminée, en occupent les deux côtés; le côté de gauche est l'écran; celui de droite, la forme (1); après la fenêtre qui suit la cheminée, en continuant à droite, se trouve un bahut formant siège; puis, accrochée au mur, une image ouvrante de la Vierge; enfin, la porte de communication avec la tourelle où se trouve le cabinet de toilette. En partant de cette porte et en redescendant, on rencontre le lit, entre deux chaises, dans son alcôve.

Le plan donne enfin le quatrième côté de la pièce que la planche ne pouvait montrer et où se trouvent les trois entrées; après la première porte et en continuant de droite à gauche, est un bahut; une grande armoire flanquée de deux dressoirs ou de bancs servant de coffres, se trouve entre la deuxième et la troisième porte; puis un dressoir, se rattachant au service de la table, est placé dans l'angle, après la dernière entrée.

(1) Voir Viollet-le-Duc et Herrade de Landsberg (*Hortus deliciarum*).

Le caractère de l'habitation française au XII^e siècle est celui d'une large installation de la vie sédentaire que les longues guerres, les luttes intestines n'avaient point permis d'aborder jusqu'alors. On éleva sans donjon ni tours les manoirs dont l'intérieur se composait généralement d'un rez-de-chaussée pour la cuisine et le cellier, et d'un premier étage où étaient la salle d'habitation, et une garde-robe, pièce d'une certaine étendue servant aux ouvriers et ouvrières à l'aiguille et aux conserves précieuses. La salle d'habitation, qu'on appelait la salle, sans autre désignation, servait à tous les usages de la vie; on y mangeait, on y couchait, on y recevait, on y donnait l'hospitalité; le seigneur y admettait jusqu'à ses serviteurs rentrant des champs qui venaient participer au souper. A cette époque, les fenêtres étaient encore ouvertes dans le plein-cintre roman; toutes les poutres du plafond étaient apparentes; le parquet était en carreaux de terre émaillée ou vernissée; les murs étaient enduits et peints, ainsi que les poutres du plafond et les fortes traverses sur leurs corbeaux. La fenêtre avait deux châssis: l'un de verre à l'extérieur; l'autre de toile cirée, de parchemin ou de papier huilé. Les verres, mal fabriqués et mal joints, nécessitaient ce double appareil dont le but variait selon les saisons: combattre le froid, ou l'ardeur du soleil passant à travers des vitres dont les accidents de fabrication auraient fait de véritables verres lenticulaires.

La cheminée, qui n'apparaît réellement qu'au XII^e siècle, se posait entre les deux fenêtres; elle n'était encore décorée qu'avec des peintures. Celle qui figure ici appartient à une maison de la ville de Cluny; de chaque côté, se trouve une fenêtre basse permettant de voir au dehors, tout en se chauffant; ces fenêtres sont au-dessous de deux tablettes en pierre où se posaient les flambeaux du soir; des poignées en fer sont fixées au manteau de la cheminée pour aider à se tenir debout, sans fatigue, près de l'ardent foyer où brûlaient des troncs d'arbre de deux et trois mètres de long. Deux banquettes de caractères différents, mais toutes deux de construction très-massive, sont établies perpendiculairement à la cheminée, de chaque côté de celle-ci, et délimitent la partie centrale de la pièce. L'un de ces sièges est d'un double usage: on s'y asseyait des deux côtés en faisant jouer le dossier mobile roulant sur son axe (1); l'autre est divisé en deux stalles et contient les places d'honneur; tous deux ont de larges marchepieds en bois.

La table servant à manger était fixée au sol; le seigneur y avait sa chaire surélevée sur un marchepied. Les convives étaient sur des escabeaux et avaient les pieds sur un tapis ou une natte de jonc. On s'essuyait à la nappe les doigts et même la bouche. Un des côtés de la table restait toujours libre pour le service. La crédence était employée au service des boissons; l'intérieur contenait les vins réservés; sur le dessus, on posait les coupes et les hanaps. Les lits étaient, en général, de peu de largeur, mais on y déployait un véritable luxe: sur le bois sculpté, recouvert d'ornements incrustés ou peints, le matelas et les couvertures étaient enrichis de galons et de broderies; des courtines, tombant de ciels soutenus par des colonnes ou suspendues à des traverses, formaient l'alcôve, assez large pour contenir un siège de chaque côté; une petite veilleuse était accrochée au-dessus du pied de ce lit. Enfin, dans un de ses angles, cette salle contenait un oratoire où figurait soit une image de la Vierge ou du Christ, soit celle du patron de la maison. Le prie-Dieu était un simple coussin; on fichait le cierge de cire dans un bras de fer soudé au mur, si l'on avait un vœu à faire. Le meuble servant de siège, contigu à cet oratoire, est en même temps une armoire à linge; la partie basse est un coffre.

On a vu que les murs et les plafonds de cette salle étaient peints. L'ornementation en était sobre; on y employait principalement l'ocre jaune, le brun rouge, le rouge, le bleu et le vert; l'or était réservé à la représentation des armoiries. Les relations avec l'Orient n'avaient encore introduit que le goût des étoffes riches et à coloration voyante, celui des meubles incrustés d'ivoire, d'or, d'argent, d'étain, etc., pour lesquels on employait des bois précieux, et où l'on introduisait de la marqueterie. On tournait l'ivoire et on le gravait de véritables nielles noires ou colorées. Les armoires étaient généralement peu ornées de sculptures et ne le furent guère jusqu'au XV^e siècle, mais les panneaux encastrés dans les montants étaient exécutés habilement en bois poli et préparé pour être peint dans le genre des miniatures des manuscrits. Les serrures étaient en saillie, n'entaillant pas l'épaisseur du bois.

(Cette restauration a été faite par M. Paul Bénard, architecte, et peinte par M. Stéphane Baron. C'est une traduction des savants écrits de M. Viollet-le-Duc que l'on s'est appliqué à suivre pas à pas.)

(1) Voir le *Romuléon* (Ms Bibl. Nat. n° 6,984; fonds Colbert).



EUROPA MIDDLE AGES

EUROPE-MOYEN-AGE

EUROPA MITTELALTER

Charpentier lith.

IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS